

La voie impériale romaine du col Saint-Michel (tronçon *Labiscone-Lemencum* de *Vienna-Mediolanum*)

Par Bernard Kaminski

Préambule

Pour passer les Alpes et rejoindre la Gaule transalpine qu'ils avaient mis sous leur coupe dès 121 av. J.-C., les Romains empruntaient alors préférentiellement le col du Montgenèvre (*Alpis Cottia*). Et ce n'est, semble-t-il, qu'après l'écrasement de la tentative d'émigration du peuple helvète, en 58 av. J.-C., puis lors de la conquête de la Gaule chevelue, que Jules César s'inquiéta de trouver une voie de franchissement située plus au nord dans la chaîne alpine. Le passage choisi fut celui de l'*Alpis Graia*, en fait le col du Petit Saint-Bernard, même si celui-ci restait encore étroitement contrôlé, et donc soumis au péage, par le peuple des Salasses¹.

Vraisemblablement commencés dès César, entre 50 et 45 av. J.-C., les travaux sur la voie *Mediolanum–Vienna* (Milan–Vienne) se poursuivirent durant plusieurs décennies. Il fallut toutefois attendre la reddition définitive de ce peuple, et la construction du camp d'*Augusta Praetoria Salassorum* (Aoste), en 25 av. J.-C., pour que cette voie soit définitivement terminée. Ainsi que l'écrivait Strabon, *elle était devenue accessible aux chars, dès 18 av. J.-C., sur la presque totalité de son parcours.*

A l'évidence, la principale préoccupation qui avait guidé tant César qu'Auguste, dans le choix de ce passage, était celle de soustraire leurs troupes, et plus encore leurs approvisionnements, à l'insécurité qui régnait encore sur le Plateau suisse², après le passage du col du Grand Saint-Bernard (*Alpis Pennina*)³. Il est vrai aussi, qu'outre l'importance acquise par *Vienna*, le statut de *Lugdunum* avait pris, en quelques décennies, une ampleur impressionnante, avant même le début de notre ère. Ces deux pôles, proches l'un de l'autre, captaient ainsi une majorité du trafic en provenance de Cisalpine, notamment de *Mediolanum* (Milan), mais aussi d'*Augusta Taurinorum* (Turin).

¹ Qui occupait le val d'Aoste.

² Puisque les colonies d'*Augusta Raurica* (Augst) et de *Iulia Equestris* (Nyon) ne furent effectivement créées qu'entre 20 et 15 av.J.-C. (cf. Matthieu Poux « *Plancus à Lyon* », p.15-23, dans *Lugdunum. Naissance d'une capitale*), et non pas deux décennies plus tôt comme on le pensait jusqu'alors. De même, avant que Tibère et Drusus ne pacifient définitivement ces régions en 15 et 14 av.J.-C..

³ Qui ne fut réellement ouvert au trafic que sous le règne de Claude, au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Dans le cadre de l'étude du tronçon *Labiscone-Lemencum*, nous ne reviendrons pas sur la présentation d'ensemble de cette voie qui empruntait principalement le Val d'Aoste, la Tarentaise, la combe de Savoie, la cluse de Chambéry, puis, au-delà de l'Epine, les Basses Terres du Dauphiné. Ni sur sa doublure, la *Via Minime*⁴, qui reste encore aujourd'hui, pour certains érudits et chercheurs, la voie principale de passage entre *Augustum* et *Lemencum*. Alors que tout plaide contre elle. D'une part, le fait qu'elle soit beaucoup plus longue, en l'occurrence de 8 milles pour l'itinéraire carrossable⁵ (soit près de 12 km !), sur des distances données globalement à 28 milles, par les Itinéraires romains⁶, soit un excédent de près de 29 %. D'autre part, l'inconvénient de présenter une dénivelée globale supérieure (730 m contre 645 m), contrairement à toutes les affirmations de ses défenseurs. Surtout aussi parce que le col Saint-Michel est sensiblement situé à l'orient d'une des rares faiblesses du Mont Tournier, point de passage occidental obligé, dans lequel s'est implanté La Bridoire⁷. Enfin, parce que nous avons déjà longuement appréhendé cette problématique dans le cadre d'autres études⁸.

La rive du lac d'Aiguebelette

A l'entrée ouest de Lépin-le-Lac se trouve positionnée une croix de chemin dont la colonne est installée sur une embase campaniforme (*Fig. 1*).

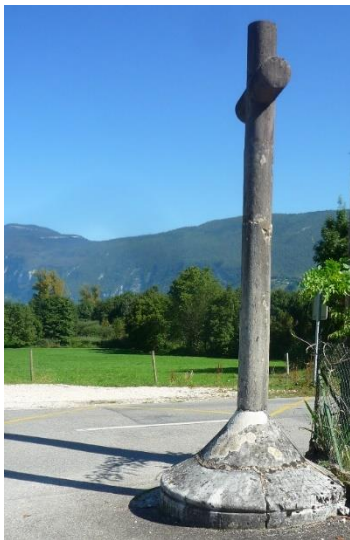


Fig. 1 – Croix sur embase campaniforme de la sortie occidentale de Lépin-le-Lac

C'est, selon Jean Maret et Michel Tissot⁹, « la croix du carrefour situé au nord-ouest du bourg, croix dont le piétement circulaire est très ancien ». Or comme nous l'avons montré dans notre article déjà cité¹⁰, cette croix, ou plutôt son embase campaniforme, s'est révélée, tout comme 182 autres semblables, faire partie d'un même corpus d'anciennes bornes milliaires romaines. Car, contrairement à une idée encore trop souvent couramment admise, les bornes milliaires n'ont pas toujours été cylindriques. De fait, cette embase campaniforme se situe tant à 14 milles d'*Augustum* que de *Lemencum*. Ces distances correspondent exactement à la

⁴ Qui a donné son nom au village éponyme, et qui passe par Cognin, Vimines, le col de Couz, Saint-Jean-de-Couz, Côte Barrier, Saint-Blaise, l'Echaillon, Saint-Christophe-la-Grotte, le col de la Voûte, Saint-Pierre-de-Genébros, Chailles, le château de Saint-Franc et Saint-Béron. Et a fortiori pas du tout comme le pensait Gabriel Pérouse, par Saint-Cassin, qu'il qualifie de *grande route gallo-romaine*, et Saint-Thibaud-de-Couz (in *Les environs de Chambéry. Promenades historiques et archéologiques*, Réédition par La Fontaine de Siloé, 1993, p.222 et suivantes)

⁵ Qui prenait la rampe de l'Echaillon. Et 7 milles pour celui empruntant l'itinéraire d'*Ad Scalas* (ayant donné son nom aux Echelles), qui nécessitait alors une rupture de charge. Comme l'avaient déjà noté P. Chappel et A. Charvet (in *A propos de la localisation de la station romaine de Labisco en Petit-Bugey*, Le Bugey, n°68, 1981, p.19-26).

⁶ *Tant l'Itinéraire d'Antonin, que la Table de Peutinger.*

⁷ Que la *Via Minime*, en provenance de Cognin, Vimines, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Christophe-la-Grotte, Saint-Pierre-de-Genébros, Saint-Franc et Saint-Béron est obligée de rejoindre. Et où l'émissaire du lac d'Aiguebelette, le Thiers, franchit dans cette dépression.

⁸ *Des croix de chemin au territoire de la Sapaudia : une hypothèse hardie ?*, Le Bugey, n°100, 2013, p. 92-93. Mais aussi, *A propos de la rive méridionale du lac d'Aiguebelette*, Le Bugey, n°103, 2016, p.9-49.

⁹ *L'aventure des tuiliers en Avant-Pays savoyard*, FAPLA, 2008, p.229.

¹⁰ Dito 8, p.73-114.

position de *Labiscone* sur la Table de Peutinger¹¹, à mi-chemin d'*Augustum* et de *Lemencum*, sur la voie impériale *Mediolanum-Vienna*. Deux autres embases campaniformes, nous le verrons plus loin, balisent encore cette voie. Une quatrième, aujourd'hui disparue, avait le même objet. Là également, nous exposerons les raisons qui nous permettent maintenant de l'affirmer.

Cette entrée en matière ne doit avoir rien de surprenant. En effet, au large de Lépin, dans la Grande Île, des substructures antiques, vraisemblablement d'un temple, ont été révélées lors de la reconstruction de la chapelle Saint-Vincent. De même, y a été découvert un sarcophage portant une inscription gréco-latine, aujourd'hui dans la propriété des comtes de Chambost. Ainsi que d'autres vestiges, dont une chaussée entre les deux îles, mais aussi des briques du potier LVERPAC, etc.

Dans le village même de Lépin, à la *Passenterie*, avant 1866, entre l'église et la voie ferrée, ont été découvertes des inhumations antiques, et, à la même époque, en améliorant le CD 921d, ce sont des substructions d'habitat romain qui ont été révélées¹². Falcoz précise même¹³ qu'en établissant la route actuelle conduisant à Lépin, on a retrouvé sur presque tout le parcours, des débris romains : briques, ciments, fragments de poteries, meules, etc. (Fig. 2).



Fig. 2 – La voie de Lemencum, au départ de Labiscone (Lépin).

On peut ajouter à tout cela le fait qu'une Victoire d'Auguste a peut-être été retrouvée ici. Car, comme Chappel et Charvet, nous pensons que lorsque Guichenon¹⁴ écrivait *c'est au village d'Espine en Novalèse*, il faisait référence à Lépin, et non pas à Nances. Là où, selon Ph. Pingon,

¹¹ Représentation graphique du II^e siècle des principales voies de l'Empire romain.

¹² Carte Archéologique de la Gaule, Savoie, p.176.

¹³ In *Notice sur Aiguebelette et son lac*, F. Gentil, Chambéry, 1917, p.4.

¹⁴ *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, Tome 1, Ed. Horvath, Roanne, Réédition de l'Imp. G. Barbier, 1660, p.29.

on l'aurait retrouvée, au lieu-dit la Croix, à peu de distance du second château de l'Epine (Montbel). Et où, en fait, elle aurait été transportée *pour servir de support de croix de chemin*.

La voie devait ensuite épouser sensiblement le contour de la presqu'île du Puy¹⁵, comme le fera plus tard le CD 921d évoqué plus haut. En effet, il apparaît encore très clairement sur la mappe de 1732 une réminiscence de tracé entre les parcelles 8, 9 d'une part, et 26 d'autre part. Alors que le chemin remontant vers le futur château des Perrin¹⁶, n'a, en raison de ses sinuosités, rien d'un véritable raccourci, d'autant qu'il nécessite en outre de vaincre une cinquantaine de mètres de dénivelée. Et ce, alors que pendant des millénaires a forcément dû exister une voie de berge. En effet, près du cap¹⁷, on a retrouvé, sous 1,60 m d'eau, une station palafittique de l'Âge du Bronze (2700 av. J.-C.), dite du Beau-Phare I (Boffard)¹⁸. Mais aussi le site de Beau Phare I bis, plus au large (env. 300 m), immergé un peu plus profondément (3,00 m), et vraisemblablement constitué d'une seule tour¹⁹.

A peu de distance, proche de la bien nommée Pierre-Levée ou Pierre-Borne²⁰ devait se positionner le 1^{er} mille. L'origine anthropique d'une telle Pierre-Levée en ce lieu se révèle impossible en raison de ses dimensions monumentales. Par contre, la présence de Pierre-Borne ne peut résulter que d'un éboulement en provenance du Mont Grelle. En ce lieu, à peu de distance de la voie du néolithique, un des occupants de l'Âge du Bronze avait même enfoui à son pied un polissoir, retrouvé par P. Raymond.

Au-delà, entre les 1^{er} et 2^e milles, lors de la construction de l'ancien hôtel Bellevue d'Aiguebelette en 1893, sur le site de l'ancien château féodal, on découvrit des monnaies romaines non décrites²¹. Elles laissent présager une origine antique à ce site défensif, qui devait, pour le moins, être un *castellum*²², voire, peut-être même, un *castrum*²³, comme nous l'avons déjà évoqué dans une précédente recherche²⁴. Et ce, dans le cadre du *tractus*²⁵ fortifié de la *Sapaudia*²⁶. Ce qu'avait déjà appréhendé Philibert Falcoz²⁷ quand il écrivait *le château féodal existait au XI^e siècle, et aurait été construit sur les débris d'une mansion romaine, ... le manoir ressemblait plutôt à une place-forte s'étendant sur 93 ares, sur 117 x 80 m (soit exactement 400 x 270 pieds romains !)...la voie romaine passait au milieu du castel féodal*.

Le versant occidental du col Saint-Michel

Sur le chemin de la Montagne devait se situer le 2^e mille. Plus précisément à l'est de Côte Epine,

¹⁵ Dénomination qu'elle possède sur la mappe de 1732, signifiant *podium* en latin, et non pas « puits », comme cela est repris dans le 1^{er} cadastre français.

¹⁶ Devenu, plus tard, propriété des Chambost.

¹⁷ Très visible sous une faible immersion d'eau en fin d'année 2015.

¹⁸ Bilan scientifique du DRASSM 1998 *Elaboration de la carte archéologique des gisements du lac d'Aiguebelette (Savoie)*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003.

¹⁹ Qui était très probablement un « faron » romain (tour à signaux), comme nous l'explicitons dans notre article sur *Les tours à signaux romains de l'avant-Pays rhônalpin*, accessible sur le site du GREHCognin.

²⁰ Selon la tradition populaire.

²¹ Carte Archéologique de la Gaule, Savoie, p.83.

²² Château dépassant le stade de la simple tour (*burgus*).

²³ Enceinte fortifiée intégrant une zone d'habitations.

²⁴ *Des croix de chemin au territoire de la Sapaudia : une hypothèse hardie ?*, Le Bugey, n°101, p.34-47.

²⁵ En l'occurrence, territoire administré par l'autorité militaire.

²⁶ Appellation, au IV^e siècle, du territoire militarisé (cf. notes n°8 et 24). Qui donnera plus tard naissance à *Sapaudia, Savoia*, puis Savoie.

²⁷ In *Notice sur Aiguebelette et son lac*, Imp. F. Gentil, 1917, p.10.

site à *tegulae*, peut-être même ancien *oppidum* allobroge, proche d'une source. A proximité, au lieu-dit le Pilliot, sur le cadastre de 1937, la carte IGN mentionne une croix, à peu de distance du mas « La Crosa » de la mappe sarde. Le chemin trop pentu de la « Vie » devait constituer la voie « bis », piétonne, alors que celui de la Montagne, beaucoup moins raide, permettait l'accès aux chars et charrettes hippomobiles.

Le 3^e mille se positionnait exactement au Trieu, carrefour des chemins des Gustins, de la Girardièrre et de la Montagne (Fig. 3). Là où, sur une carte établie en 1844, à l'occasion d'une affaire criminelle, l'illustration iconographique fait apparaître une croix pattée surmontant une embase campaniforme²⁸. C'est en ce carrefour que Philippe Artru proposait une arrivée de la voie impériale empruntant la rive orientale du lac, en provenance des Balmes de Nances, là où, selon lui, se serait trouvé *Lavisco*²⁹.

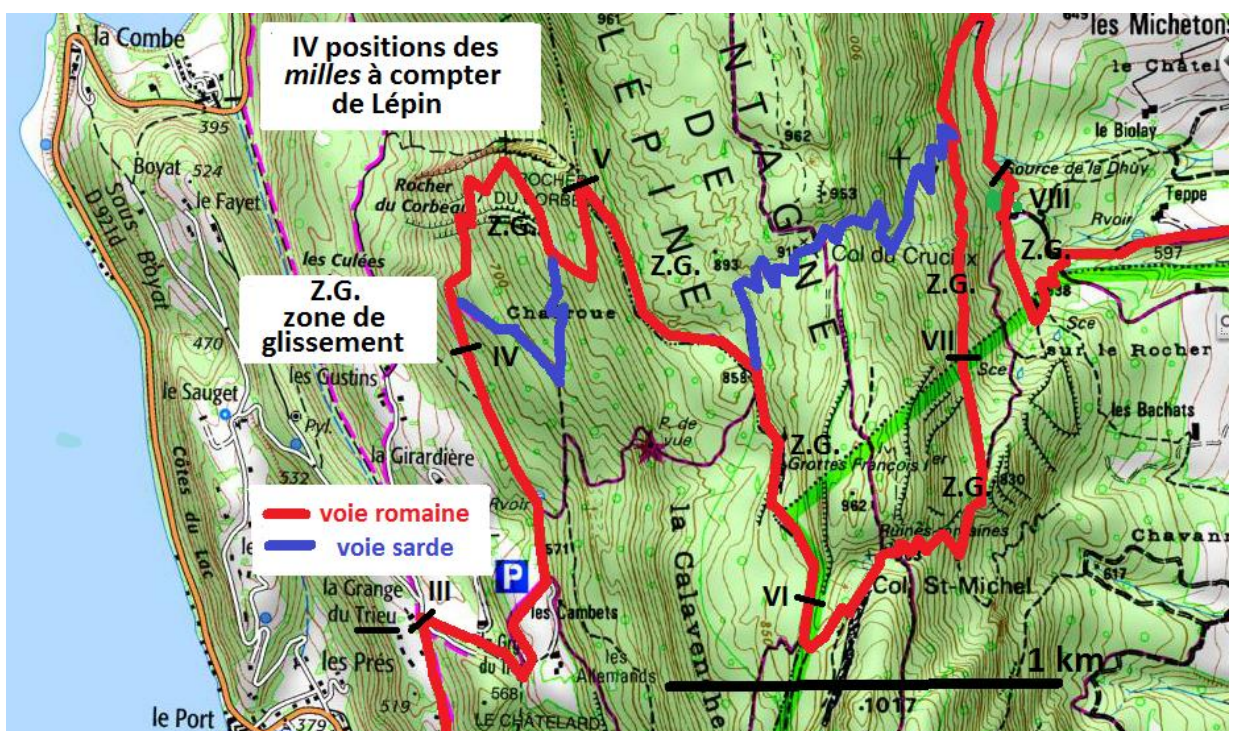


Fig. 3 – La voie impériale dans la traversée de l'Epine

Près des Cambets, la voie abordant les calcaires de l'Urgonien, puis les marnes de l'Hauterivien et du Valanginien, les Romains adoptaient leur méthode traditionnelle de franchissement d'une chaîne de montagne, en la prenant systématiquement « en écharpe », obliquement parlant, afin de limiter la déclivité de ses pentes. Seules les zones les plus raides faisaient l'objet d'un tracé en Z, et non pas en courbes.

Le tronçon de voie compris entre le 4^e et le 5^e milliaire abordait les pentes les plus abruptes de l'Epine. Sur la presque intégralité de ce mille, la voie se développait sur un tracé situé au nord de celui de la voie sarde. Pour ce faire, elle devait effectuer quelques Z aux abords du Rocher du Corbeau, dont la presque intégralité a été emportée par un (des) glissement(s) de terrain

²⁸ Document trouvé aux archives de Savoie, et aimablement transmis par Monsieur Gérard Bellemin, de Nances.

²⁹ *Nouveaux éléments sur la voie romaine du col saint-Michel et Lavisco, Le Bugey*, n°93, 2006.

affectant les surfaces comprises entre les falaises courbes du décoiffement global de la couche du Portlandien (cf. *Fig. 6*). Seule subsiste aujourd'hui l'extraordinaire infrastructure constituée de blocs cyclopéens de plusieurs tonnes chacun, mis en œuvre sur plusieurs mètres de hauteur et de largeur. C'est cette substructure que le Commandant de Bissy a heureusement fixée durablement sur une photographie faite en 1922³⁰ (*Fig.4*). Car, inexorablement, les intempéries



Fig. 4 – Restes (en 1922) de l'infrastructure de la voie romaine, près du Rocher du Corbeau.

et la végétation achèvent de poursuivre la dégradation de l'ouvrage. Toutefois déjà bien entamée par la dépose de ses dalles de circulation, et de protection, lors de la construction de la voie sarde aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Peu après le 5^e mille, un passage aménagé entre deux zones de rochers (*Fig. 5*) semble nous ramener 2000 ans en arrière. Car cet étroit a été aménagé dans les strates calcaires à fort pendage (cf. *Fig. 5*) du Portlandien de la partie inférieure de l'anticlinal originel, entièrement déversé, en cette zone, sur le lac d'Aiguebelette. Alors que, 200 m plus au nord, au-delà de la courbe sommitale du Rocher du Corbeau, un « décoiffement » a entraîné ces mêmes calcaires au pied de l'Épine. Comme cela s'est produit, mais à une époque historique³¹ pour la voie menant de

Lemencum (par Cognin) au Col du Chat, puis à *Eianna* (Yenne), entraînant sa destruction immédiatement au nord du hameau du Petit Caton au Bourget-du-Lac (cf. note n°30, p.84).

On notera que du 5^e mille jusqu'à peu de distance du 6^e, la voie faisait office de limite communale entre Aiguebelette et Saint-Sulpice. Ainsi que nous avons souvent pu le mettre en

³⁰ Archives de Savoie. Et ce, alors que dans son étude pourtant intitulée *Le col de Saint-Michel, vrai passage des Romains à travers la Montagne d'Aiguebelette*, Imp. Réunies, Chambéry, 1921, parue donc un an plus tôt, il n'en faisait alors absolument pas mention, reprenant même, sur le versant occidental, le tracé de la voie sarde ! Il alléguait aussi (faussement, comme nous l'avons dit plus haut, et le montrons ici) dans cette étude (p.11-12) que *Labisco n'est plus une énigme. Le doute n'est plus possible : il s'agit bien des Echelles...il y a exactement 20, 750 km entre le château de Chambéry et l'hôtel de ville des Echelles (!), et qu'il n'y ait que X milles de Lépin vers Chambéry, et XI du côté d'Aoste (!)*.

³¹ Contrairement à ce que précisait P. Gidon, qui le situait antérieurement à la dernière glaciation, en raison de la présence de (deux) lambeaux de moraines (à l'ouest et au nord-ouest de Petit Caton) sur le Valanginien. En effet, ces deux lambeaux subsistent sur les éboulis en amont de la zone décoiffée. Il est donc fortement probable qu'ils soient les débris d'une moraine latérale qui se sont dissociés, à la fois de leur substrat valanginien, et du reste de la moraine éboulé avec le Valanginien.

évidence sur le réseau des voies antiques de l'Avant-Pays savoyard. Vers le milieu de ce tronçon, au point coté 858 sur la carte IGN (cf. *Fig.3*), un *iter* emprunté seulement par les



Fig. 5 – Voie en amont du 5^e mille (au départ de Labiscone).

piétons, devait rejoindre le futur col du Crucifix. Ce lieu était surmonté (cote 953) par le faron (tour à signaux) alors en liaison directe avec celui de Beau Phare I bis (cf. ci-dessus), et, à l'orient, celui établi sur le site du futur château Saint-Claude à Saint-Cassin. Nous précisons « alors en liaison directe », car nous pensons (cf. ci-dessus) qu'un des nombreux glissements de terrains qui a affecté la Montagne de l'Epine, a

affecté également la zone comprise entre la cote 953 et l'amont du 5^e mille.

Ces différentes zones de glissement sont particulièrement bien mises en évidence sur la photo suivante (*Fig. 6*), prise des hauteurs surplombant Dullin, à 7,5 km de là. Certaines relèvent même des « décoiffements », expression créée par M. Lugeon³², et particulièrement bien décrits par le géologue P. Gidon³³. Mais la toponymie locale est également venue confirmer ces phénomènes. Ainsi, les pentes dominées par le 6^e mille se nomment aujourd'hui la Calavenche³⁴, faisant, bien entendu, référence à une avalanche de rochers.

Dans ce secteur où la voie romaine, emportée par la débâcle des terrains, a laissé place à un chemin se réduisant lui-même à un mince ruban, on peut côtoyer les grottes dites de François 1^{er}. Elles rappellent le passage du souverain français le 10 juin 1516, accompagné de Bayard et de la cour³⁵. Il se rendait à pied, *par la montagne fort haute d'Aiguebelette du chemin de Paris à Romme*³⁶, en pèlerinage auprès du Saint Suaire, dans la capitale du duché de Savoie, là où était née sa mère, Louise de Savoie. Une vingtaine d'années plus tard, contraint par la politique savoyarde, et surtout sa volonté de prendre le Milanais, il rattacha ces terres à la couronne de France. Jusqu'à ce que le traité de Cateau-Cambresis leur rende leur indépendance en 1559.

³² *Question de mode en géologie et autres histoires. Le décoiffement*, Livre Jubilaire, Charles Jacob, 1949, p.261.

³³ « Les décoiffements, leur rôle dans la géologie du Mont-du-Chat », *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie*, 1950.

³⁴ Provenant de *lavanche*, avalanche, glissement de terrain.

³⁵ On rappellera qu'un an plus tôt, le roi et toute l'armée française avaient emprunté le col du Chat, pour rejoindre l'Italie, et y conclure la campagne lors de la bataille de Marignan.

³⁶ Evoqué par Jacques Signot dans le guide *Totale et vraie description de tous les passaiages, lieux et des-troicts par lesquels on peut passer et entrer des Gaules ès Ytalies*, paru en 1507.



Fig. 6 – « Décoiffement » et glissements du versant occidental de l'Epine.

Le col Saint-Michel

Au-delà du 6^e mille, la voie jusqu'alors orientée nord-sud, s'infléchit nord/nord-est dans la faille qui a donné naissance au col Saint-Michel. Dépression qui, jusqu'au XIII^e siècle, portait le nom de Montjoux, dont l'origine résidait probablement dans un Mont Jovis (de Jupiter) romain. Mais dans laquelle on a beaucoup de mal à imaginer qu'y fût édifié un temple à cette divinité, comme ont pu le penser certains érudits³⁷. Dans son étude parue en 1921, le commandant de Bissy nous a livré (p.28) le relevé de ce passage, ainsi que ses propositions d'aménagement (Fig. 7). Quelques observations peuvent être faites sur ces suggestions.

Il est peu probable que l'hospice, souvent évoqué en ce lieu, qui aurait accueilli en 448 la dépouille de Saint-Germain³⁸, lorsqu'elle fut ramenée *par une foule considérable*, d'Italie en Gaule, ait été édifié au sud de la croix. En effet, à cet endroit particulièrement soumis aux vents du nord-est, on peut penser que les premiers concepteurs aient préféré l'emplacement situé à proximité de la retenue d'eau, là où le commandant de Bissy voyait la chapelle et le prieuré. Des fouilles (H. Brun en 1927 ou René Chemin, plus récemment ?) ont permis de dégager une chapelle et le vraisemblable prieuré à proximité immédiate, mais au nord et non pas à l'ouest, de la croix rétablie en 1920.

Ce sont vraisemblablement des édifices qui, construits à l'initiative de l'abbaye bénédictine de la Novalèse, au haut Moyen Âge, prirent la suite du relais romain. Comme l'a précisé Laurent Ripart³⁹, *Cette abbaye fut fondée par Abbon, principal partisan de Charles Martel en Bourgogne... qui bénéficia du soutien de l'archevêque Aechaldus de Vienne... Et ce, au début du VIII^e siècle, dans la vallée de Suse, que les rois francs avaient acquise à la fin du VI^e siècle... L'itinéraire du Mont-Cenis ne prit réellement de l'importance qu'à partir du milieu du VIII^e siècle... Proche des clusae longobardorum (chiusa San Michele) et de la Lombardie, ce « monastère de frontière » était un établissement qui avait pour origine le Viennois*

³⁷ Tel André Charvet, in *Les pays de Guiers. Entre Chartreuse et Rhône*, Trésors de la Savoie, 1984, p.24.

³⁸ Evêque d'Auxerre. Parti plaider la cause des Armoricaains, qui s'étaient révoltés contre l'administration romaine, auprès de l'empereur Valentinien, à Ravenne, il y décède le 31 juillet 448. Sa dépouille est ramenée à Auxerre le 22 septembre.

³⁹ In « La Novalaise, les Alpes et la frontière (VIII^e-XII^e siècles) », dans « *Attraverso le Alpi, S. Michele, Novalese, S. Teofredo e alte reti monastiche* », Bari, 2008, (Bibliotheca Michaelica, 3), p.95-114.

bourguignon. En effet, son temporel était presque entièrement situé, à l'origine, à l'ouest des Alpes, et elle avait été très vraisemblablement peuplée par des moines bourguignons, venus sans doute du monastère de Vizille, dans le diocèse de Grenoble... En 774, le roi Charlemagne conquiert le royaume des Lombards après être passé par la route du Mont-Cenis... et, très probablement, le col Saint-Michel.

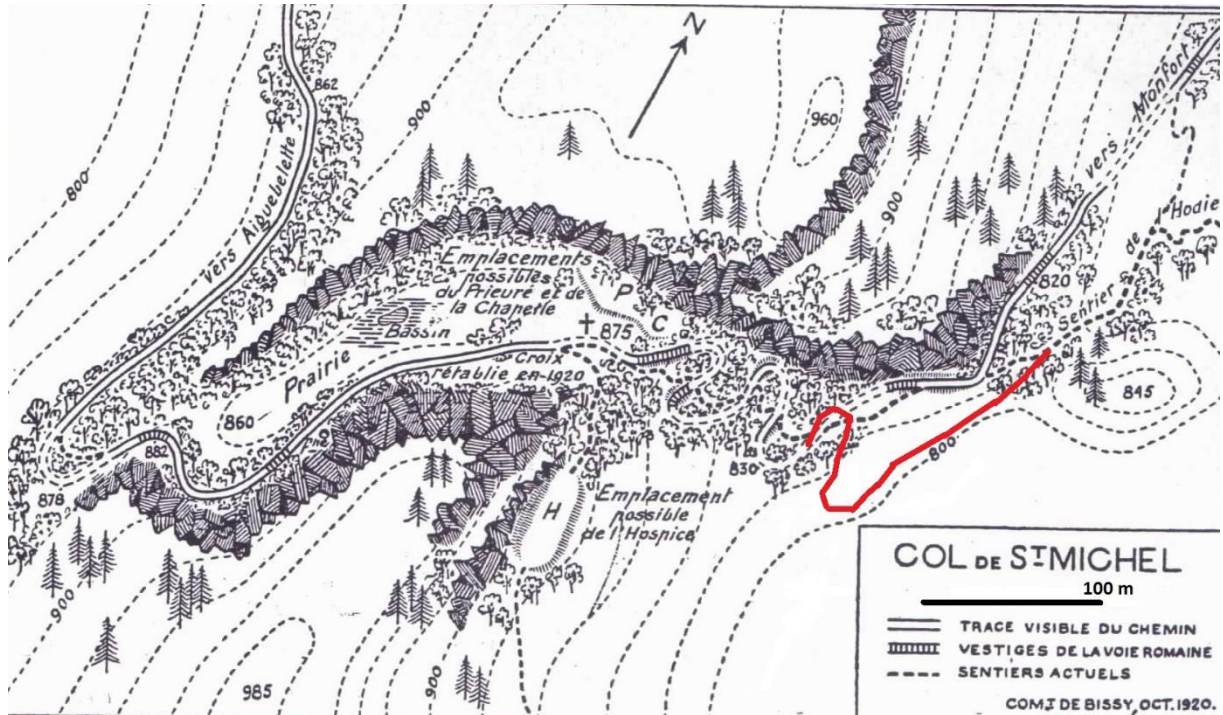


Fig. 7 – Relevé du col Saint-Michel et propositions d'aménagement, par le commandant de Bissy (1920), avec proposition d'un Z supplémentaire

On peut donc penser que l'abbaye assurait l'hospitalité des pèlerins et voyageurs lors de leur traversée de l'Avant-Pays savoyard et des Alpes. Moyennant, bien entendu, des exemptions d'impôts, de tonlieux et de péages. Et, on ne serait donc pas surpris que cette abbaye ait donné son nom au bassin, au bailliage et au village éponymes, au pied du versant occidental de l'Épine. Là où une agglomération secondaire avait été créée, au croisement des voies antiques, et même probablement protohistoriques. L'une reliait Moirans à Yenne par le synclinal du même nom, et l'autre transversalement, franchissait les chaînons jurassiens, pour faire correspondre le bassin de Chambéry à celui du Guiers. Fondation qui serait beaucoup plus vraisemblable qu'une origine étymologique rappelant des terres nouvellement défrichées... au Moyen Âge, plus de mille ans plus tard.

Au début du X^e siècle, dans le contexte difficile des incursions sarrasines, les moines de la Novalesse quittèrent la vallée de Suse pour Turin. Les installations du col Saint-Michel furent alors vraisemblablement abandonnées. Elles ne furent remises en état, semble-t-il, que par Berlion de Chambéry en 1128, pourtant bien après le nouvel essor de la circulation routière, au cours de la première moitié du XI^e siècle. On observera que c'est aussi ce seigneur qui favorisa l'abbaye de Tamié, dès sa création en 1132, en facilitant des acquisitions de granges exploitées par des frères convers, le long de l'ex-voie impériale romaine, jusqu'à sa maison-mère de

l'abbaye de Bonnevaux⁴⁰, notamment dans les paroisses de La Bridoire et Vérel-de-Montbel. Exploitations bien décrites par l'abbé Félix Bernard⁴¹, le long du Tier et du Guiers⁴². Pourtant, comme Laurent Ripart l'a également montré⁴³, *le comte Humbert (1^{er}) possédait des terres sur le Mont-du-Chat (et de l'Épine) et aux Echelles, autrement dit dans les marges sud-orientales du comté ou diocèse de Belley*. On peut donc penser que les premiers seigneurs de Chambéry avaient, de longue date, vocation à contrôler ce tronçon de l'ancienne voie impériale.

Nous ne reprendrons pas ici les multiples témoignages des passages « héroïques » du col Saint-Michel. Par contre, nous voudrions faire état de la relation⁴⁴ d'un pèlerinage de Pont-de-Beauvoisin à Notre-Dame-de-Myans, faite par son initiateur, l'évêque de Belley Jean-Pierre Camus, le dimanche de Quasi modo⁴⁵ de l'an 1613. Ils furent 5 à 6000 pèlerins à accompagner leur pasteur, franchir le col le samedi, faire étape à Chambéry⁴⁶, avant que d'effectuer l'aller-retour de Myans le lendemain. Le lundi, tous s'en retournèrent vers les rives du Guiers, en repassant à nouveau le col. Conscient des efforts consentis par tous, J.-P. Camus commença ainsi sa 6^e homélie *Il y a trois jours, mes bien aymez, que, comme des Jonas, vous voguez sur une mer de fatigues : ô que le repos sera doux à chacun, sous l'ombre de son lierre, et de son figuier*. Mais le contexte général, et la position frontalière du Petit Bugey, semblent presque avoir imposé ce choix de pèlerinage, comme le laisse supposer J.-P. Camus un peu plus loin, quand il écrit *nous étions apparemment menacés de trois fléaux de l'ire de Dieu ... la guerre, maladie et disette estoient prestes à verser sur nos testes*.

Enfin, on notera que le commandant de Bissy avait « assis » ses travaux sur *deux levés forestiers en courbes trouvés aux archives communales de Vimines et de Saint-Sulpice*. Or, ceux-ci proposaient une altitude de passage à 875 m, sensiblement plus basse que celle aujourd'hui retenue (903 m), ce qui, on le verra immédiatement après, a une certaine incidence sur sa proposition de tracé.

Le versant oriental de l'Épine

Avant que de prendre à nouveau la montagne de l'Épine « en écharpe » sur presque 1 *mille*, la voie devait, tout comme dans la zone du Rocher du Corbeau, adopter un tracé en Z si l'on se fie à la proposition de tracé initial fort vraisemblable de Bissy⁴⁷. Mais sur environ 85 m de dénivelée (de 903 à 820 m environ) et près de 650 m de longueur, jusqu'à l'embranchement du

⁴⁰ Qui était implantée à une quinzaine de kilomètres au sud du tronçon de la voie impériale entre *Bergusium* (Bourgoin-Jallieu) et *Vienna* (Vienne).

⁴¹ In *L'abbaye de Tamié. Ses granges. 1132-1793*, Grenoble, 1967.

⁴² Pour se limiter au seul bassin du Tier, les granges de l'Épine à Novalaise, des Moilles à Nances, de Sainte-Catherine-d'Euresol, de Rochassieux, de la Bouverie et de la Pionnière à La Bridoire, de Ruffieux à Vérel-de-Montbel, d'Ayn/Dullin (?), de la Pinière à Oncin et de la Feugère (Fougères ?) à Attignat. Mais aussi des esserts de la Vavre et des prés du gué Saint-Jean à La Bridoire et de la maison forte de Lourden à Vérel-de-Montbel. Sur ce dernier point, on observera que, toujours le long de la même voie impériale, existait, dans la combe de Savoie, près de *Mantala* (Saint-Jean-de-la-Porte), la grange de Lourdens (sur Cruet), qui dépendait de la chartreuse d'Aillon (installée également dans la combe de Lourdens), et proche de Montailleur, celle dite de Lourdin, fille de Tamié. Aucune proposition étymologique n'a, à notre connaissance, été faite sur leur origine commune : dépendance d'une abbaye, ou installation à proximité d'une voie antique, voire les deux à la fois ?

⁴³ Le diocèse de Belley comme foyer de la première principauté savoyarde, *Le Bugey*, n°102, p.51-64.

⁴⁴ In *Premières homélies diverses*, Jean de la Rivière, 1620.

⁴⁵ Dimanche qui suit la fête de Pâques.

⁴⁶ Ce qui représente tout de même 33 km de distance parcourue et 750 m de dénivelée positive.

⁴⁷ Que l'on peut difficilement contester, tant l'espace dévolu à l'ouvrage ne laisse que très peu de marge de manœuvre pour tracer un itinéraire moins pentu.

chemin de l'Hodié, afin d'intégrer le tracé en V, orienté au sud, que fait le chemin repéré sur la carte IGN entre les isohypses 855 et 820. Soit donc en ajoutant un Z supplémentaire. La pente, de l'ordre de 13 %, était certes supérieure à ce que l'on admettait encore récemment pour ce type d'ouvrage (de l'ordre de 10 %), mais acceptable.

A ce propos, on observera que les pentes du chemin qui s'écarte ensuite de la voie « en écharpe », pour rejoindre l'Hodié, puis Vimines, et proposées comme itinéraire impérial par P. Artru (cf. note n°29 ci-dessus), très vraisemblablement induit en erreur par Gabriel Pérouse⁴⁸, se révèlent totalement rédhitoires⁴⁹ à l'épure. Pourtant, *le très vieux chemin d'Aiguebelette par la rive droite du Forézan*, comme le qualifiait alors G. Pérouse, était, en amont de l'Hodié, ainsi décrit : *Notre chemin, qui n'est plus ici qu'un sentier, les (pentes abruptes de la Montagne de l'Epine) escalade*. Il est vrai, que G. Pérouse, qui éprouvait toujours quelques difficultés à hiérarchiser les voies, entretenait la confusion en précisant un peu plus loin : *Aux temps antiques, le chemin du col paraît avoir été celui que nous venons de suivre, par Vimines*. Ce devait donc être, plus raisonnablement, un *iter* emprunté par les seuls piétons.

Le tronçon « en écharpe » qui aboutit au carrefour de la voie sarde, se trouve être aujourd'hui réduit à un étroit chemin par les différents glissements, tout comme son homologue du versant occidental entre le 5^e et le 6^e mille. Sur les 900 m séparant le carrefour de l'*iter* de l'Hodié et celui de la voie sarde, la pente moyenne est de 11,1 %. On notera toutefois que le 7^e mille devait se situer sur la limite communale séparant, transversalement par rapport à la voie, et d'ouest en est, Vimines de Saint-Sulpice. Saint-Sulpice, où l'on a retrouvé, en 1850, dans un endroit indéterminé, une caisse en fer renfermant 200 à 300 sesterces du II^e siècle⁵⁰.

Au-delà de l'embranchement de la voie sarde, on est surpris de constater la nette amélioration de la voie, tant en largeur (env. 3 m, soit 10 pieds romains) qu'en matière de revêtement. Est-ce dû aux réfections des XVII^e et XVIII^e siècles ? Ou, plus prosaïquement, à l'absence de glissement en ce secteur ? Est-ce aussi par le fait que la pente s'adoucit notablement, puisqu'elle n'est plus que de 8,3 % sur les 360 m qui sépare le carrefour de la voie sarde de celui des Michetons.

Au carrefour permettant d'accéder aux Michetons, nouvelle réorientation de la voie, cette fois-ci vers le midi, afin de prendre les pentes « en écharpe » sur environ 900 m de distance, soit 6/10 de mille. Le substrat d'un premier tronçon long de 360 m semble primitif, jusqu'au talweg de la Dhuy (ou Doie)⁵¹. En cet endroit, hommes et bêtes devaient se désaltérer une dernière fois avant la rude montée. A une cinquantaine de mètres au sud se positionnait le 8^e mille. Sur ce premier tronçon la pente était encore comprise entre 7 et 8 %.

A la suite, la seconde partie de la prise « en écharpe » a été affectée, elle-aussi, par un glissement. Elle devait avoir une pente relativement faible (3 %), puisque, à partir des 662 m de la source de la Dhuy, elle rejoignait l'altitude de 645 m à la carrière, distante de 560 m. Contrairement au tracé repris par l'actuel chemin de grande randonnée⁵², l'itinéraire d'origine

⁴⁸ Dito note n°4, p.260.

⁴⁹ Souvent supérieures à 30 %, et atteignant presque 50 % en certaines zones !

⁵⁰ Carte Archéologique de la Gaule, Savoie, p.202.

⁵¹ Qui tire très probablement son origine du latin *duce* (conduit). Ce que confirment A.-M. Vurpas et C. Michel in *Noms de lieux de l'Ain*, Ed. Bonneton, Paris, 1999, p.135.

⁵² Que Gabriel Pérouse considérait comme *le vrai tracé de la route de France*, forcément celle antérieure à 1670, puisque c'est à cette date que l'on a pu franchir les gorges de Chailles (dito note n°4, p.270).

devait se prolonger plein sud vers la carrière de marbre gris de Vimines⁵³. On observera le parallèle qui peut être fait entre cette carrière, et celle de Pierre Rouge (de brèche rouge), elle-aussi déjà exploitée par les Romains, à l'aplomb de la *Via Minime*. Caractéristiques de cette voie impériale sont ses infrastructures de remblai (cf. Fig.8) situées immédiatement en aval de



Fig. 8 – Infrastructures de la voie romaine sous la carrière de marbre gris de Vimines

la carrière, après que la voie se soit réorientée au nord/nord-est. Certes les blocs qui en constituent l'ossature n'atteignent pas la taille de ceux qui supportaient la voie près du Rocher du Corbeau, sur l'autre versant. Il n'est pas improbable, non plus, que l'ouvrage ait été l'objet de réfections, principalement lors de son exploitation au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles⁵⁴.

Un peu plus bas, après avoir côtoyé la limite communale entre Vimines et Saint-Sulpice, vers l'isohypse 620, la voie quittait les rampes de l'Epine. Elle rejoignait alors (Fig. 9) le plateau de

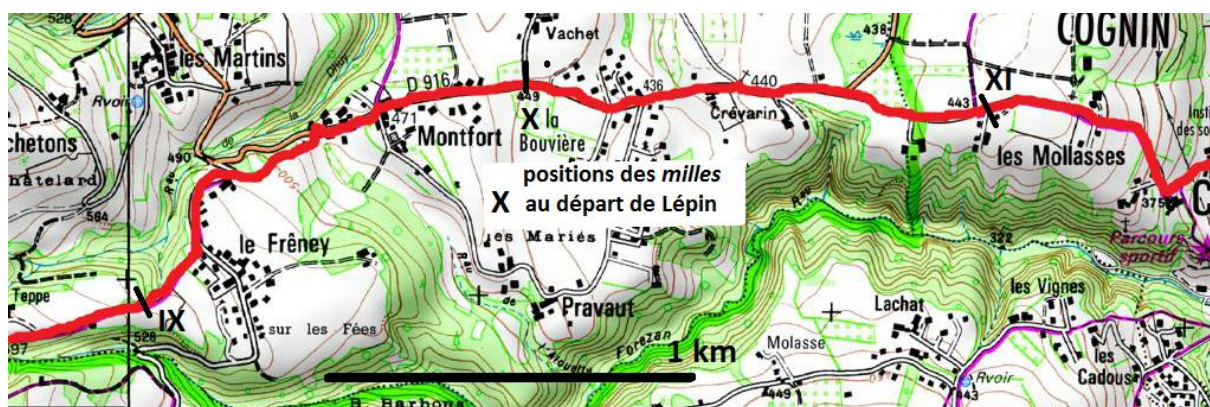


Fig. 9 – Tracé de la voie impériale sur le plateau morainique de Montfort et les Molasses

Montfort, constitué d'une moraine de fond glaciaire würmienne, puis les pentes de molasse

⁵³ Qui, contrairement aux indications mentionnées sur le panneau proche, avait déjà dû être exploitée par les Romains, la voie impériale passant au pied du front de taille. Selon Dominique Tritenne, on a bien affaire, en cette carrière, à des calcaires de teinte jaune prenant une patine grise, de l'Hauterivien, voire même du Barrémien inférieur que P. Gidon n'indique pourtant pas ici en affleurement sur la carte géologique de Chambéry (1/50000^e). En effet, D. Decrouez et D. Tritenne ont analysé ces calcaires utilisés dans la façade baroque du milieu du XVII^e siècle de la Sainte-Chapelle de Chambéry (in « Roches savoyardes de la Sainte-Chapelle. Château des Ducs de Savoie », *La rubrique des patrimoines de Savoie*, n°14, Déc. 2004, p.20-21.

⁵⁴ Bien que son activité semble avoir été assez limitée. Par contre, cette infrastructure correspond avec le plan de faille qui a créé le col Saint-Michel, et qui a aussi donné naissance à la carrière de marbre gris de Vimines. Il est donc probable que les « cisaillements » de cette zone aient nécessité de fréquentes réfections de la voie et de ses infrastructures.

sableuse et caillouteuse⁵⁵ des bien nommées Molasses, beaucoup plus propices à la construction d'une voie d'échange stable et durable. Dans ce secteur la voie empruntait la ligne de crête sensiblement orientée ouest-est, comprise entre les profonds talwegs creusés par le Nant de la Dhuy, au nord, et celui du Forézan, au sud. Le 9^e mille se positionnait exactement au carrefour du chemin menant au Biollay, aux Martins et aux Michetons. De ce lieu, on peut contempler (Fig. 10) la presque totalité du versant oriental de l'Épine. Et mettre ainsi en évidence les zones cruciales observées lors du trajet. En aval de la sortie septentrionale du Frêne, la voie ne se confondait pas avec le tracé de l'actuel CD 916. Elle rejoignait Montfort par le chemin dit de Chambéry, sur le 1^{er} cadastre français (1864).

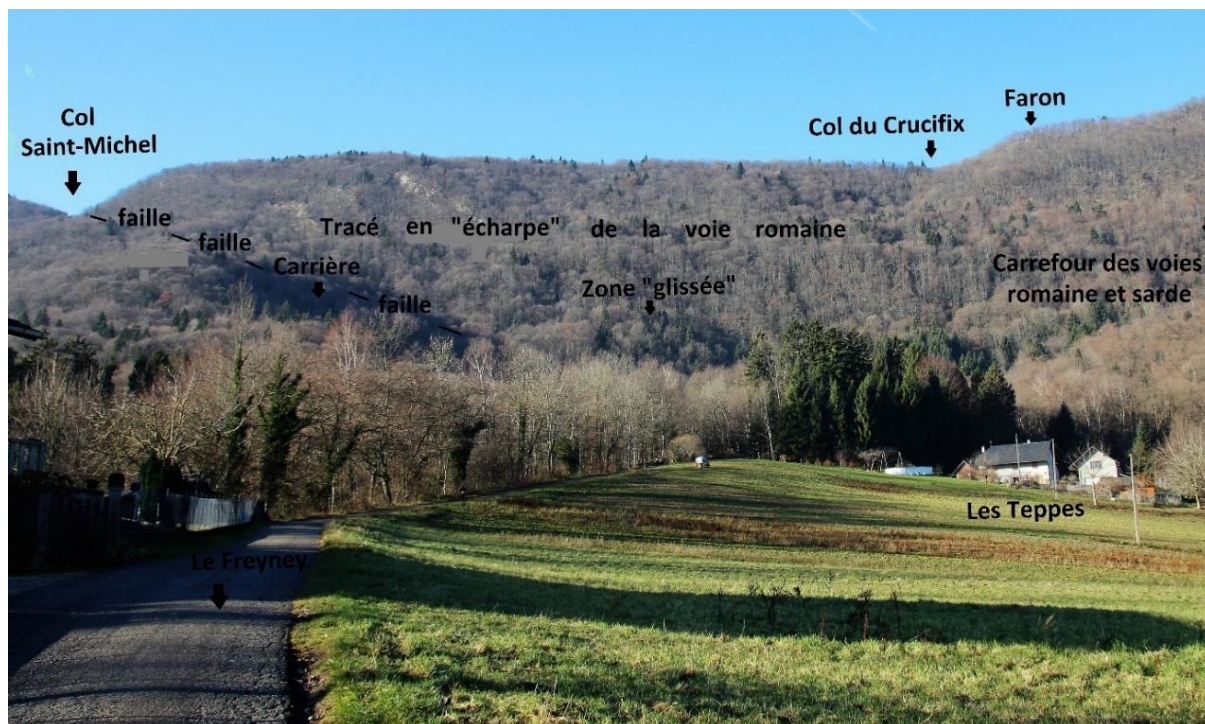


Fig. 10 – Versant oriental de l'Épine

Le 10^e mille correspondait à nouveau à un carrefour, celui du chemin passant à Vachet, mais dénommé à l'époque (1864) de Saint-Sulpice à Chambéry⁵⁶. Peut-être se dirigeait-il également vers le site d'un *burgus* (tour) romain de contrôle du secteur. Là où, plus tard, sera édifié le château médiéval de Montfort. On rappellera qu'à cette distance de Lépin, selon le commandant de Bissy (cf. note n°30) nous devrions nous trouver au château de Chambéry, puisque c'est en ce lieu qu'il y voyait le terme de cette étape ! A quelques centaines de mètres au sud de la voie, entre la Bouvière et Crévarin, le cadastre de 1864 mentionne le lieudit « Dessous la Vie », et attendant, le ruisseau qui rejoint le Forézan, se nomme lui-aussi « de la Vie ».

Enfin, le 11^e mille, lui-aussi situé en un carrefour d'où partent, vers le nord, le chemin du Haut Challot et vers le sud, celui d'accès à la ferme des Molasses. Proche de cet emplacement, devait

⁵⁵ De l'étage Helvétique, avec intercalations de marnes et de lignite, en minuscules lentilles. Qui furent toutefois exploitées en différents endroits, comme à La Motte-Servolex, ainsi qu'à Nances et Novalaise (dont Madame de Warrens a peut-être acquis la concession en 1750), sur l'autre versant de l'anticlinal de l'Épine.

⁵⁶ Le chemin s'orientant après Crévarin vers les Charbonnières s'avérant postérieur au 1^{er} cadastre français.

se situer le terminus de ce trajet pour F. Bertrandy qui, selon lui⁵⁷, se situait entre 16 et 17 km de Lépin. Décidément, le tronçon *Labiscone-Lemencum* ne semble pas avoir beaucoup inspiré les capacités d'*orienteur*⁵⁸ de ces érudits et chercheurs !

La voie romaine abordait à la suite la périlleuse descente des Molasses (*Fig. 11*) afin de rejoindre Cognin dans la vallée, et le « coin⁵⁹ » formé par le ruisseau du Forézan et l'Hyères. On imagine que, dans le sens contraire, l'obstacle à surmonter n'était pas plus sereinement envisagé. Comme nous l'avons décrit dans notre article sur *Les origines antiques de Cognin*⁶⁰, à proximité du pont de la Ratière, sur le Forézan, se trouvait le 12^e mille. L'endroit était rehaussé par la présence de la croix de chemin sur embase campaniforme⁶¹, aujourd'hui déplacée à quelque 150 m à l'est, près du giratoire de l'Épine.

Comme nous l'avons écrit dans cet article (p.12-13) *en ce lieu, qui se situait au pied d'une rampe de 1400 m de long pour 144 m de dénivelée, et présentant donc une pente moyenne d'un peu plus de 10 %, avec certains tronçons atteignant parfois 20 %*⁶², ..., *devait être implanté un relais, où l'on pouvait remplacer, ou renforcer, les attelages de bêtes de somme. Comme ce fut le cas, plus tard, sur le réseau routier du royaume de France, où, au pied de tronçons difficiles furent implantées, dans des lieux-dits appelés « Baraques », ces relais qui ont conservé leur toponyme sans même laisser suggérer leur raison d'être passée. Cette hypothèse viendrait donc corroborer celle émise par J. Pernon*⁶³, *qui faisait état « avec un peu d'imagination »*⁶⁴, *« d'hypothétiques ratiarii, passeurs de la chaîne de l'Épine*⁶⁵».

⁵⁷ « Les stations routières dans la cité de Vienne : l'exemple d'*Etanna* et de *Labisco* », *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, n°38-39, 2005-2006, p.32.

⁵⁸ Dans le sens qu'on leur donne aujourd'hui dans les courses d'orientation.

⁵⁹ Très vraisemblable origine étymologique (le *cuneus* latin) de Cognin.

⁶⁰ Site du GREH Cognin.

⁶¹ Tout comme ses homologues, tant de l'origine que des 3^e et 13^e milles du tronçon *Labiscone-Lemencum*. 4 bornes milliaires sur 15 (soit 26,7 %) se révélant encore en place en 1844.

⁶² La route de la montée de Chaloup (Chaloz), qui permet d'éviter cette rampe, ne fut ouverte qu'en 1870. On remarquera que la voie romaine secondaire (Via Minime) entre Chailles et les Molasses de Saint-Franc, franchit une dénivelée de 170 m sur 970 m de longueur, soit 17,5 % de moyenne, avec des passages dépassant 30 % !

⁶³ In *Une grande villa gallo-romaine à Cognin*, *Archéologia*, n°103, fév. 1972, p.15-23.

⁶⁴ Pourtant à notre avis effectivement bien fondée.

⁶⁵ Tout comme les « marrons » du Mont-Cenis à l'époque médiévale, et surtout les passeurs de l'Isère (mais donc sur de probables radeaux, d'où l'utilisation du terme radellerie pour en décrire aujourd'hui l'activité), qualifiés de *ratiarii Voludnienses*, dont il est fait mention sous l'Antiquité sur une stèle épigraphique (CIL XII 2331) retrouvée à Saint-Jean-de-la-Porte (Savoie).

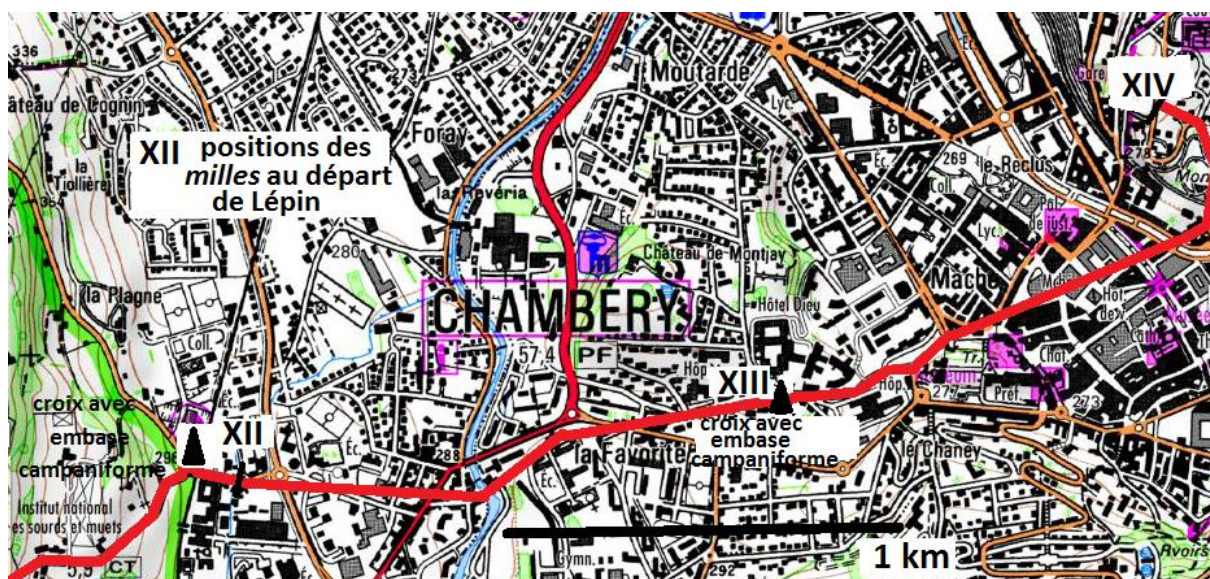


Fig. 11 – Tracé de la voie impériale des Molasses à Lemencum

Par un tronçon rectiligne, la voie rejoignait ensuite le site du Pont Vieux, site plurimillénaire de franchissement de l'Hyères. Auparavant, deux cents mètres après le 12^e mille, un important carrefour permettait l'accès à deux voies. Vers le nord, se dirigeait celle menant au col du Chat, puis en *Ienna*⁶⁶ (Yenne). Vers le sud, c'était le *compendium* (raccourci) se raccordant sur la *Via Minime*, menant au col de Coux, puis à celui de la Voûte, ainsi qu'aux Echelles. Proches de chacune de ces voies se trouvaient deux *villae*, dont celle bordant la voie du col du Chat, fouillée par J. Pernon au courant de la décennie 1970. A quelques mètres de là, la voie impériale bordait au sud, d'une part des entrepôts de stockage de céréales⁶⁷, puis l'emprise d'un probable temple périurbain⁶⁸. Peu avant le franchissement de la rivière, elle donnait accès à la *Via Minime* qui confondait son tracé avec celui du canal. Lequel prendra plus tard le nom des « Usines » qui auront succédé aux « artifices » antiques et médiévaux.

Un demi mille plus loin, la voie impériale abordait un important carrefour. Au nord, s'embranchait l'*iter* de Bissy qui, plus tard, à l'époque médiévale, devint la Vie des Bestiaux, dite de la Vacherie au passage de l'Épine. Au sud, c'était la voie de *Cularone* qui s'en écartait, en descendant le chemin de Massalaz, longeant la Maison des Colonnes, puis l'actuelle avenue de Lyon, au sud du château de Chambéry. Entre les deux se positionnait le 13^e mille, mais aussi l'actuelle croix de chemin, dite des Brigant (Fig. 12), sur son embase campaniforme faisant office de borne milliaire.

⁶⁶ Mentionnée par erreur *Etanna* sur la Table de Peutinger.

⁶⁷ Probablement en rapport avec l'impôt de l'annone.

⁶⁸ Qui devait être consacré à la fertilité et à la défense de ces confins de villes. Dito 34, p.

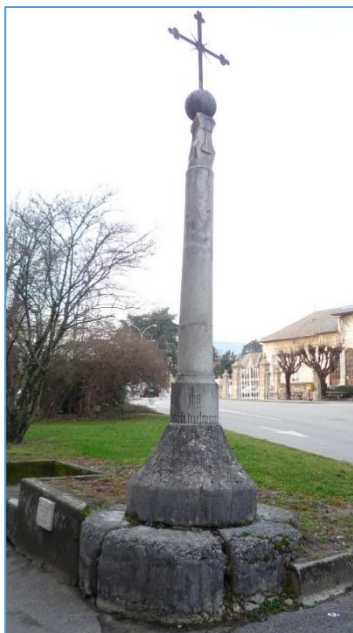


Fig. 12 – Croix dite des Brigant

Puis, par le talweg de Maché, la voie se dirigeait vers la zone de franchissement de la Leysse⁶⁹, située au pied du *castrum* très vraisemblablement édifié ici par les Romains⁷⁰, ainsi que nous l'avons décrit dans notre contribution à la connaissance de la cadastration antique de Chambéry⁷¹, et à laquelle nous renvoyons le lecteur pour ne pas alourdir inutilement la présentation de cette voie. Sur le tracé de l'actuelle rue Juiverie elle rejoignait la rue du faubourg Nézin qui, par une large courbe ascendante pénétrait dans l'ancien *oppidum* allobroge, afin d'y rejoindre son cœur, très vraisemblablement situé à l'orient de l'actuel Carmel. Là où devait se positionner la *caput viae*⁷² des voies de la région, et, de surcroît, le 14^e *mille* au départ de Lépin⁷³.

⁶⁹ Là où son talweg d'origine démontre encore que son tracé actuel a forcément été creusé, puis canalisé, dans les pentes de Lémenc.

⁷⁰ Sur le site de l'actuel château, face à l'*oppidum* de Lémenc, et probablement, dans les années qui ont suivi la révolte des Allobroges en 62-61 av. J.-C.

⁷¹ « Cadastrations antiques de Yenne, Belley et Chambéry », *Le Bugey*, n°102, p.35-50.

⁷² Tête de voies.

⁷³ En totale correspondance avec l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger.